Le 29 janvier 2026

2026 – FLASH INFO CGT – CSE N°1

Chers collègues

CESI CGT vous propose une synthèse du CSE du 23 janvier et vous livre sa lecture des débats.

Retours sur l'assemblée générale des collaborateurs

La nouvelle organisation a été présentée un peu plus précisément, notamment avec la communication des noms des nouveaux directeurs, mais de nombreuses questions d'ordre pratique restent sans réponse.

La direction nous indique que les choses seront concrètement organisées par les directions métier. Les salariés ne changent ni de campus ni, pour la plupart, de N+1, le changement sera surtout visible au niveau des fonctions support. Les postes où personne n'a été nommé feront l'objet d'une ouverture de recrutement en interne et en externe.

S'agissant des campus sur lesquels plusieurs RD cohabitent (Nanterre, Rouen…), rien n'est encore figé et la direction nous indique que la construction est en cours. Nancy fait figure d'exception et conserve ses 2 directeurs (PGE et BSMP).

Les élus s'inquiètent notamment des potentiels changements de nature du travail lié au passage d'un programme à l'autre. CESI CGT pose également la question de l'impact salarial de ces modifications, particulièrement sur la répartition de la redistribution, et sur la validation des augmentations individuelles et promotions.

La direction nous a répondu que le chantier est en cours et que les syndicats seront prochainement conviés à des négociations. La première réunion de négociation sur les salaires aura lieu normalement le 11 février 2026.

Premiers retours sur l'expertise économique

L'expert mandaté par le CSE nous a livré son rapport d'expertise. Celui-ci servira de base à la rédaction de l'avis sur la politique économique de CESI, qui sera remis par le CSE en février.

En synthèse, dans un contexte économique moins serein CESI dispose de réserves financières qui lui permettent de faire face. L'expert souligne en outre que la santé financière de l'entreprise est excellente, lui permettant ainsi d'envisager une stratégie ambitieuse. CESI CGT demandera lors des NAO que cette excellente santé financière soit utilisée pour mieux rémunérer les collègues sans qui rien n'aurait été possible.

Organisation CSE

Suite au départ d'une élue, nous accueillons Alice WALCZAK comme élue titulaire au sein du CSE.

Le 29 janvier 2026

2026 – FLASH INFO CGT – CSE N°1

Avis du CSE sur la politique sociale

Le CSE a remis son avis sur la politique sociale. Le document complet est publié sur le site internet du CSE.

Plusieurs points sont mis en avant :

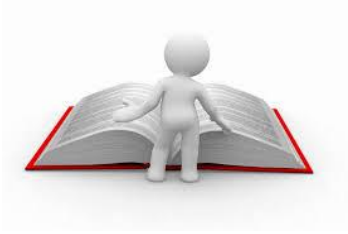

- Une décentralisation de la gestion des ressources humaines, qui ne facilite pas l'homogénéité de traitement entre les salariés.
- Le taux de turn over, même s'il a diminué, reste élevé.
- CESI n'a toujours pas mis en place de dispositif de GEPP, bien que la loi l'oblige depuis plusieurs années à ouvrir les négociations. En résulte une absence de lisibilité des parcours possibles et un doute sur la capacité de l'entreprise à offrir des perspectives d'évolution motivantes
- Les femmes, bien que majoritaires dans l'effectif sont sous représentées chez les cadres, et bénéficient globalement de moins d'augmentations que les hommes

Questions diverses

Télétravail – **la région Ouest** met en place des règles de télétravail qui ne sont pas prévues dans la charte. Une réunion est prévue avec les RH en région. CESI CGT demande depuis longtemps déjà l'ouverture de négociations en vue d'aboutir à un véritable accord de télétravail, et non une charte applicable selon la bonne volonté des managers en place.

Scolarité - Une épreuve de rattrapage annoncée depuis plusieurs mois a finalement été annulée la veille du jour prévu, faute de sujet cohérent, générant un fort stress chez les ERP qui ont dû faire face aux élèves mécontents.

Remise de diplômes - La direction du **campus de St Nazaire** a demandé la présence de salariés volontaires pour accompagner les élèves lors de la remise de diplômes et du gala qui suit. La direction nous indique qu'il s'agit de volontariat, n'ouvrant pas de droit à récupération d'heures. CESI CGT invite tous les collègues à refuser de participer à ces évènements, présentés comme des moments de convivialité, mais se traduisant dans les faits par du travail non rémunéré.